

Juin
2014



L'essentiel & plus encore

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°29

Volet 3 : Famille et retraite

Léger ralentissement de la baisse du nombre de bénéficiaires de prestations familiales en 2013

Après avoir enregistré un recul en 2012 (- 0,5 %), le nombre de bénéficiaires de prestations familiales au régime des salariés agricoles connaît un rebond en 2013 (+ 0,3 %). S'agissant du régime des non-salariés agricoles, la baisse des effectifs de bénéficiaires de prestations familiales est de - 3,6 % en 2013, en léger ralentissement par rapport à l'année précédente (- 4,0 % en 2012).

Stabilisation du nombre d'allocataires du rSa au régime des non-salariés et baisse au régime des salariés agricoles

En décembre 2013, le nombre d'allocataires du rSa au régime agricole s'établit à 34 218, en progression de + 1,0% par rapport à décembre 2012. La croissance du nombre d'allocataires est portée par le rSa socle, le nombre d'allocataires sans revenu d'activité augmentant de + 3,4 %. Par ailleurs, le nombre d'allocataires ayant de faibles revenus d'activité régresse de - 1,0 % sur un an.

Evolution contrastée des effectifs de retraités pour les deux branches du régime agricole ; hausse du montant des pensions

Tiré notamment par le nombre de départs en retraite anticipée pour carrières longues, le nombre de retraités augmente de + 0,1% au régime des salariés agricoles à fin 2013. A la même période, les effectifs de pensionnés au régime des non-salariés agricoles sont à l'inverse en repli de - 3 % sur un an.

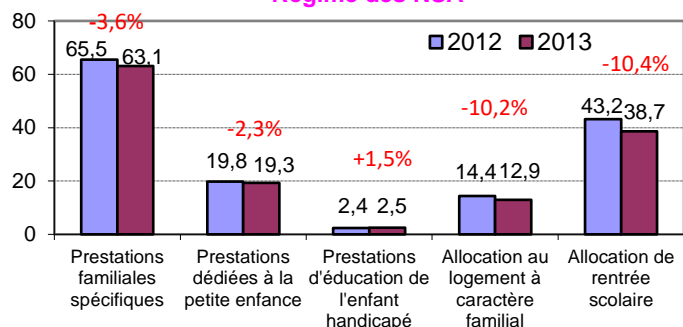
Le montant moyen des pensions des titulaires de carrières complètes s'élève fin 2013 à 9 213 euros au régime des non-salariés agricoles et à 12 604 euros au régime des salariés agricoles.

<i>Famille : Prestations familiales</i>	2
<i>Famille : rSa</i>	4
<i>Retraite</i>	5

Télécharger les données au format Excel :

Famille : Prestations familiales

Nombre annuel de familles bénéficiaires (en milliers) Régime des NSA



Source : MSA

*Notes ; les effectifs sont en comptage distinct des nombres de familles ; la Base mensuelle des allocations familiales a été revalorisée de +1,15 % en 2013.

Le régime des Non-Salariés Agricoles

Le nombre de familles bénéficiaires de prestations familiales spécifiques baisse de - 3,6 % en 2013, après un recul de - 4,0 % en 2012

Les prestations familiales spécifiques regroupent les Allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial et l'allocation journalière de présence parentale.

Le nombre de familles bénéficiaires de prestations familiales spécifiques s'élève à 63 100 en 2013 ; celles qui ont 2 enfants à charge diminuent de - 3,0 % après - 3,4 % l'année précédente; celles qui en ont 3 et plus baissent de - 3,7 % en 2013 après un repli de - 4,3 % en 2012.

Le montant comptable de ces prestations représente 54,2 % du total des prestations familiales¹ versées en 2013 (53,8 % en 2012). Ce montant diminue de - 2,5 % en 2013 (- 2,8 % en 2012).

Le nombre de familles bénéficiaires de prestations dédiées à la petite enfance diminue de - 2,3 % en 2013 ; le nombre de familles bénéficiaires de prestations d'allocation de rentrée scolaire (ARS) baisse quant à lui de - 10,4 % en 2013

Après avoir baissé de - 2,7 % en 2011 et - 3,1 % en 2012, le nombre de familles bénéficiaires, qui s'élève à 19 300, diminue de - 2,3 % en 2013.

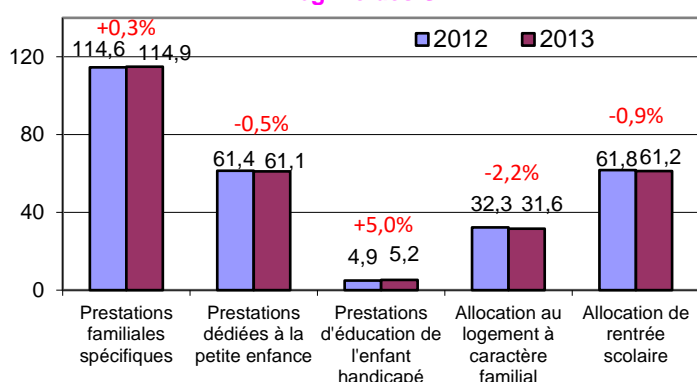
La baisse des effectifs est à relier à celle du nombre d'enfants de moins de 3 ans : - 2,8 % en 2013 après - 3,6 % en 2012.

L'évolution globale des effectifs du poste petite enfance résulte d'abord de la baisse de - 4,4 % de l'allocation de base de la Paje. En raison d'un recours accru aux modes de garde, le complément mode de garde est à l'inverse en hausse avec une évolution de + 2,2% en 2013, cette augmentation est cependant moins forte que les années précédentes. Ce dernier effet est enfin en partie contrebalancé par la forte baisse enregistrée depuis 3 ans par le complément libre choix d'activité (- 7,6 % en 2013, - 8,1 % en 2012, et - 8,2 % en 2011).

Le montant comptable de ces prestations représente 27,5 % du montant total des prestations familiales versées en 2013 (27,0 % en 2012). Ce montant baisse de - 1,1 % après avoir enregistré une hausse de + 0,2 % en 2012. Parmi ces prestations, le complément mode de garde a le poids le plus élevé car il comprend à la fois l'allocation versée au bénéficiaire et la prise en charge des cotisations portant sur la rémunération de l'employé. En dépit de la baisse des effectifs, les montants comptables ont enregistré une légère hausse au cours des années précédentes. Cette hausse s'expliquait essentiellement par un effet résiduel provenant d'un effet plafond de ressources² et d'un effet cumul de prestations par foyer. En 2013, cet effet résiduel est nul.

Enfin, les effectifs de bénéficiaires d'ARS s'élèvent à 38 700 en 2013, en repli de - 10,4 % sur un an.

Nombre annuel de familles bénéficiaires (en milliers) Régime des SA



Source : MSA

Note : Les effectifs sont en comptage distinct des nombres de familles

Le régime des Salariés Agricoles

Le nombre de familles bénéficiaires de prestations familiales spécifiques est en légère hausse de + 0,3 % en 2013 (contre - 0,5 % en 2012)

Les prestations familiales spécifiques regroupent les Allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial et l'allocation journalière de présence parentale.

Le nombre de familles bénéficiaires de prestations familiales spécifiques s'élève à 114 900 en 2013; celles qui ont 2 enfants à charge sont en hausse de + 0,9 % alors qu'entre 2008 et 2011 les évolutions étaient légèrement négatives; celles qui ont 3 enfants à charge et plus baissent de - 0,3 % par rapport à 2012 (entre 2009 et 2011, les évolutions étaient de l'ordre de - 1,5 %).

Le montant comptable de ces prestations représente 40,8 % du montant total des prestations familiales versées en 2013 (40,6 % en 2012). Ce montant augmente de + 1,8 % en 2013, après une hausse de + 0,6 % en 2012.

¹ Bien que versées par les MSA, les prestations familiales ne comprennent pas ici les prestations prises en charge par l'Etat, les départements ou le FNAL (AAH, RSA, APL et ALS).

² Les plafonds de ressources concernant certaines prestations sont revalorisés uniformément au 1er janvier de l'année N. Lors de cette revalorisation, les ressources des allocataires en N-2 sont examinées au regard des nouveaux plafonds. Lorsque les plafonds évoluent moins vite que les ressources moyennes, un certain nombre d'allocataires sont donc mécaniquement exclus : il s'agit d'un effet plafond négatif. A l'inverse, un effet plafond positif correspond au cas où les ressources moyennes des allocataires évoluent moins vite que la revalorisation de certaines prestations.

Sigles :SA : salariés agricoles, NSA : non-salariés agricoles, BMAF : base mensuelle de calcul des allocations familiales, ARS : Allocations de rentrée scolaire

Le nombre de familles bénéficiaires de prestations dédiées à la petite enfance diminue de - 0,5 % en 2013 ; le nombre de familles bénéficiaires de prestations d'allocation de rentrée scolaire (ARS) est en baisse de - 0,9 % sur un an en 2013

Le nombre de familles bénéficiaires de prestations dédiées à la petite enfance s'élève à 61 100, en diminution de - 0,5 % en 2013 (- 1,2 % en 2012, - 1,1 % en 2011).

La baisse des effectifs est notamment liée à celle du nombre d'enfants de moins de 3 ans : - 0,1 % en 2013 après - 1,5 % en 2012. L'évolution globale des effectifs du poste petite enfance résulte d'abord du recul des effectifs de bénéficiaires de l'allocation de base de la Paje, en baisse de - 1,1 % en 2013. A l'inverse, du fait d'un recours accru aux modes de gardes, le complément mode de garde est en légère hausse en 2013, avec une évolution de + 0,1 % sur un an. Cet effet positif est en partie contrebalancé par le fort recul du complément libre choix d'activité dont l'évolution sur un an passe de - 2,1 % en 2012 à - 4,2 % en 2013.

Le montant comptable de ces prestations représente 39,3 % du montant total des prestations familiales versées en 2013 (39,5 % en 2012). Ce montant est en hausse de + 0,8 % (+ 1,0 % en 2012). Parmi ces prestations, le complément mode de garde a le poids le plus élevé car il comprend à la fois l'allocation versée au bénéficiaire et la prise en charge des cotisations portant sur la rémunération de l'employé. En dépit de la baisse des effectifs, les montants comptables ont enregistré une légère hausse au cours des années précédentes. Cette hausse s'expliquait essentiellement par un effet résiduel provenant d'un effet plafond de ressources et d'un effet cumul de prestations par foyer. En 2013, cet effet résiduel est nul.

Enfin, les effectifs de bénéficiaires d'ARS s'élèvent à 61 200 en 2013, en recul de - 0,9 % sur un an.

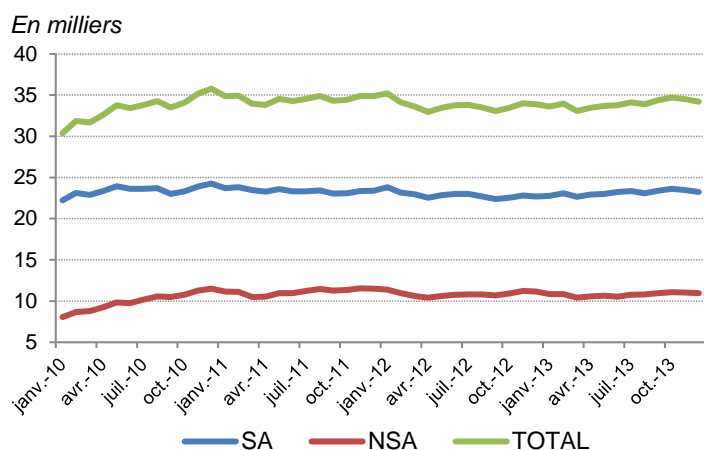
Sigles SA : salariés agricoles, NSA : non-salariés agricoles, BMAF : base mensuelle de calcul des allocations familiales, ARS : Allocations de rentrée scolaire,

Contact : Christèle LAPORTE - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – laporte.christele@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Famille : rSa

Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa selon le régime agricole



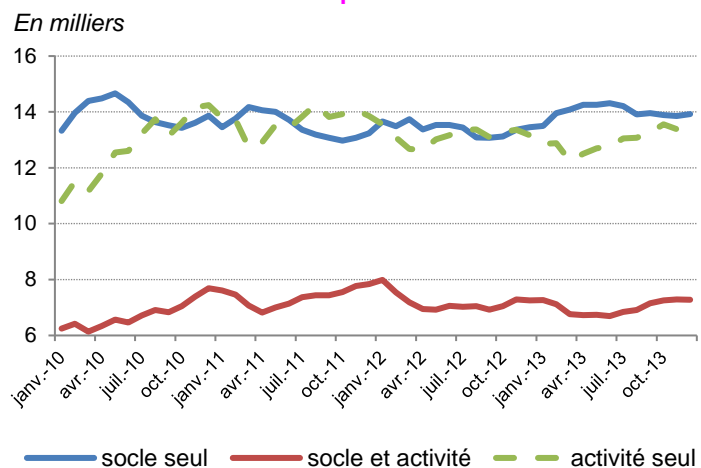
Source : MSA

Régime agricole : progression modérée du nombre de foyers bénéficiaires du rSa en décembre 2013

Fin décembre 2013, 34 218 foyers résidant en France métropolitaine sont bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa) au régime agricole.

Le nombre d'allocataires s'accroît de + 1,0 % en un an, une évolution en rupture par rapport au mois précédent (- 2,6 %). Cette hausse modérée des allocataires résulte de l'accroissement marqué au régime des SA (+ 2,5 %) atténué par le repli significatif au régime des NSA (- 2 %).

Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa selon la composante



Source : MSA

Une progression portée par la croissance très dynamique du rSa socle seul

La hausse modérée des effectifs d'allocataires fin décembre 2013 s'inscrit dans un contexte économique dégradé. Dans ce cadre, le nombre d'allocataires progresse de + 3,4 % pour le rSa socle seul (contre + 0,1 % le mois précédent), et de + 0,2 % pour le rSa socle et activité (contre + 0,5 % le mois précédent). Par contre, le nombre d'allocataires du rSa activité seul diminue de 1 % sur la période (contre - 2,6 % au mois précédent).

Sigles rSa : revenu de solidarité active – SA : salarié agricole – NSA : non-salarié agricole – TOTAL : NSA + SA

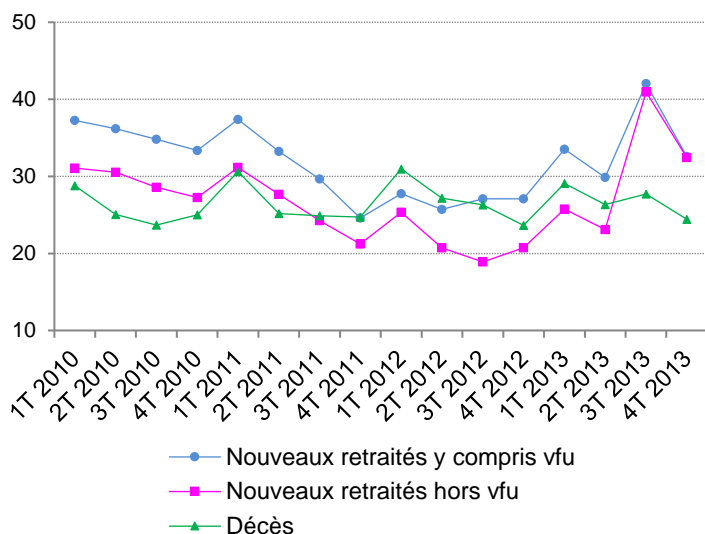
Contact : Jean Roger Biyik Biyik - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – biyik-biyik.jean-roger@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Retraite

Evolution trimestrielle des décédés et des flux de pensionnés salariés agricoles

En milliers



Source : MSA

A fin 2013, 2,5 millions de retraités sont titulaires d'une retraite de salarié agricole, en hausse de + 0,1 % sur un an

Cette évolution s'explique en partie par une modification de la réglementation relative aux bénéficiaires de pensions à faible montant. Alors qu'au 3^e trimestre, les bénéficiaires du versement forfaitaire unique (VFU) se voyaient attribuer un capital représentatif de quinze années de versement de pension, ils perçoivent désormais une rente et sont dénombrés parmi les pensionnés.

Depuis l'allègement des conditions de départ anticipé à la retraite en novembre 2012, ces derniers ont fortement augmenté en 2013, en accroissement de + 118 % par rapport à l'année 2012.

Le nombre de nouveaux retraités, titulaires d'un droit personnel ou d'un droit de réversion, augmente de + 28 % par rapport à l'année 2012. Ceci s'explique par les augmentations conjointes des départs en retraite de la génération 1952, pour lesquelles un décalage de 9 mois de l'âge légal était prévu, et des départs en retraite anticipée.

Au cours du 4^e trimestre 2013, le montant moyen annualisé des pensions, toutes durées de carrières confondues, s'élève à 2 296 euros. Ce montant est en hausse de + 0,6 % par rapport au 4^e trimestre 2012.

A fin 2013, 1,6 million de retraités sont titulaires d'une retraite de non-salarié agricole, en baisse de - 3 % sur un an

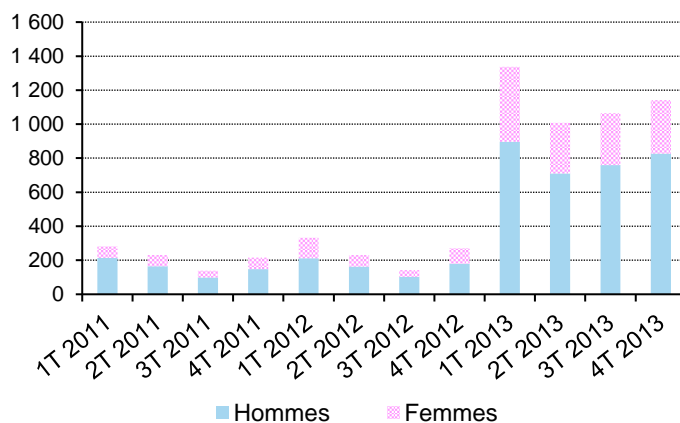
Depuis l'élargissement du dispositif pour carrières longues en novembre 2012, le nombre de départs en retraite anticipée a fortement augmenté en 2013, en accroissement de + 367 % par rapport à l'année 2012.

Le nombre total d'attributions de droit direct augmente de + 20 % par rapport à l'année 2012. Comme pour le régime des salariés agricoles, cette évolution s'explique par les augmentations conjointes des départs en retraite de la génération 1952, pour lesquelles un décalage de 9 mois de l'âge légal était prévu, et des départs en retraite anticipée.

En dépit de cette hausse, le nombre de pensionnés non-salariés agricoles diminue en raison d'un nombre de retraités décédés plus élevé que les effectifs de nouveaux retraités (34 000 nouveaux retraités pour 84 000 retraités décédés en 2013).

Au cours du 4^e trimestre 2013, le montant moyen annualisé des pensions, toutes durées de carrières confondues, s'élève à 5 149 euros. Ce montant est en hausse de + 0,8 % par rapport au 4^e trimestre 2012.

Evolution trimestrielle des départs anticipés à la retraite des non-salariés agricoles selon le sexe



Source : MSA

Contact : Gwenaëlle Milienne - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT- milienne.gwenaelle@cmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

MSA Caisse Centrale	Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Responsable de la publication, Alain PELC - pelc.alain@cmsa.msa.fr
40 rue Jean Jaurès	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@cmsa.msa.fr
93647 Bagnolet cedex	Rédacteurs : GUYONVARCH, N. EL FETTAHI, G. PREVOSTAT, V. LAIROT
	Mise en forme : Michèle LALLAURET
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@cmsa.msa.fr - Mireille MEDELICE - medelice.mireille@cmsa.msa.fr

